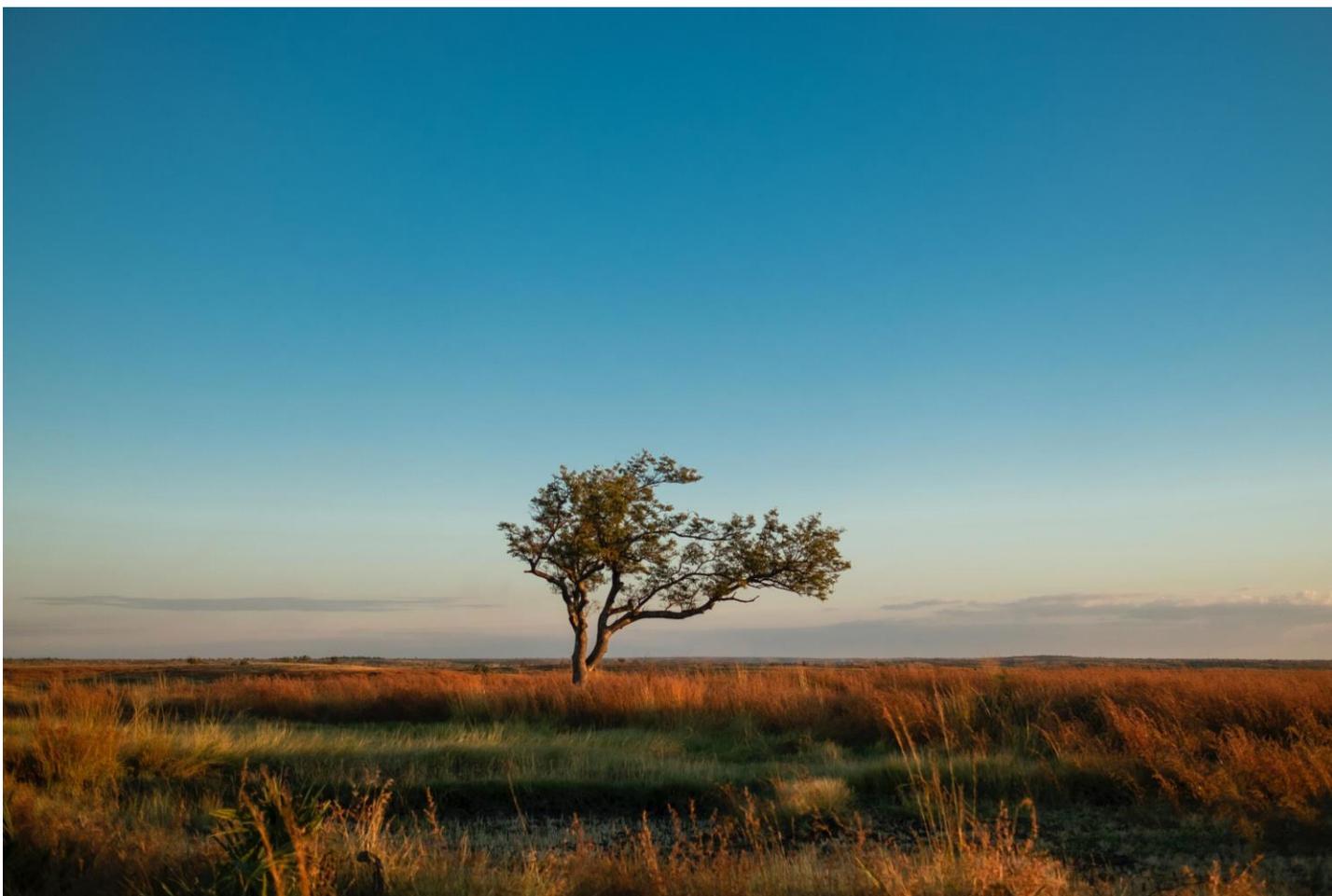


Étude stratégique de développement territorial : Nouvelle(s) Dynamique(s) Territoriale(s)

Stratégie de développement territorial (tome 2)



Édito sur les nouvelles dynamiques territoriales

xxx

La démarche mise en œuvre

Pourquoi une stratégie de développement territorial ?

Afin d'alimenter ses réflexions et ses travaux et d'assurer une déclinaison opérationnelle du projet de territoire, la communauté d'agglomération s'est dotée de 10 commissions thématiques. La commission « Nouvelle(s) dynamique(s) territoriale(s) » sur laquelle porte le présent appel d'offres vient traiter de manière transversale de plusieurs leviers contribuant au renouveau de l'attractivité résidentielle du territoire (services à la population et identité territoriale).

Depuis son installation et en cohérence avec les orientations retenues dans le cadre du projet de territoire, la commission « Nouvelle(s) Dynamique(s) Territoriale(s) » a pu préciser son cadre d'intervention ainsi que les résultats attendus de son action lors de la commission du 14 octobre 2020. À savoir :

- Inverser la tendance démographique,
- Renforcer l'attractivité du territoire auprès des jeunes,
- Disposer d'un maillage de service et d'équipements adaptés aux enjeux du territoire et aux besoins de la population,
- Affirmer l'identité du territoire.

Restait à traduire de manière opérationnelle ce projet politique et à doter la commission « Nouvelle(s) Dynamique(s) Territoriale(s) » et les services d'une feuille de route pour les 5 à 10 prochaines années.

Les partis pris méthodologiques :

L'élaboration de la présente feuille de route, la commission nouvelle(s) dynamique(s) territoriale(s) a reposé sur plusieurs partis pris méthodologiques :

- Coconstruire les politiques territoriales avec la société civile et associer la population aux travaux,
- Inscrire les travaux dans une réflexion transversale en appréhendant les interrelations existantes entre les politiques sectorielles et les projets,
- Inscrire les travaux dans une démarche d'évaluation forte en définissant des indicateurs de suivi et de résultats à chacun des projets,

Un processus d'élaboration itératif :

Afin de répondre à l'ensemble des questions précédemment mentionnées et bien plus encore, la commission nouvelle(s) dynamique(s) territoriale(s) a engagé le processus itératif suivant :

- Élaboration d'un portrait de territoire centré autour des publics ciblés par le territoire communautaire,
- Identification des difficultés rencontrées au quotidien par les habitants du territoire et notamment les jeunes,
- Définition des orientations stratégiques prioritaires,
- Définition d'un programme d'actions,
- Formalisation d'une promesse et des valeurs portées par Guingamp Paimpol Agglomération et sa commission nouvelle(s) dynamique(s) territoriale(s).

Une démarche de concertation :

La feuille de route de la commission Nouvelle(s) Dynamique(s) Territoriale(s) est le fruit d'un travail de concertation avec les élus, les services et la société civile. Plusieurs temps de concertation ont rythmé son élaboration :

- Conduite d'une vingtaine d'entretiens auprès de la société civile,
- Animation de 4 réunions de la commission nouvelle(s) dynamique(s) territoriale(s),
- Animation d'un bureau communautaire,
- Animation de 2 réunions de concertation avec les partenaires du territoire et le conseil citoyen.

Les précédentes étapes méthodologiques :

Dans le cadre de l'élaboration de sa feuille de route, la commission nouvelle(s) dynamique(s) territoriale(s) a été amenée à élaborer un diagnostic de territoire d'une cinquantaine de pages. Ce dernier vient éclairer les dynamiques en cours sur le territoire communautaire et sur chacun de ses bassins de vie.

Le périmètre d'intervention de la commission nouvelle(s) dynamique(s) territoriale(s)

Pourquoi une commission nouvelle(s) dynamique(s) territoriale(s) ?

La Nouvelle(s) Dynamique(s) Territoriale(s), c'est construire pour les 10 ans à venir avec et pour les associations, entreprises, habitants et en particulier pour les jeunes, un développement équilibré, durable et harmonieux du territoire en conjuguant des domaines d'actions et des expérimentations et en s'appuyant sur notre identité et nos atouts.

De façon plus détaillée et précise :

- « **Construire** » marque le souhait de créer une nouvelle méthode de travail.
- « **10 ans** » c'est l'horizon du projet de territoire – cette temporalité permet de phaser les projets et de prendre le temps de la co-construction ou de la concertation.
- « **Avec et pour** » souhait d'associer l'ensemble des acteurs publics et privés à la décision.
- « **Un développement équilibré, durable et harmonieux** » vise l'équilibre des projets entre les parties du territoire, empreints de l'exigence de développement durable.
- « **En conjuguant des domaines d'actions, des expérimentations** » exprime ici la volonté de transversalité pour plus de richesse des projets et promotion du droit à l'expérimentation.
- « **Notre identité et nos atouts** » soulignent le caractère rural du territoire offrant un cadre de vie de qualité.

Compétences relevant de la commission nouvelle(s) dynamique(s) territoriale(s)

Développement touristique

Commerce de proximité, artisanat et artisanat d'art

Identité, culture et culture bretonne et patrimoine

Vie associative et conseil de développement

Enfance, jeunesse

Sites et maisons nature et éducation à l'environnement

Animation du territoire par les sports et les loisirs



Nouvelle(s) dynamique(s) territoriale(s) : feuille de route 2022 - 2030

Guingamp-Paimpol Agglomération : en chiffres

Le territoire

- 57 communes au 1^{er} janvier 2022,
- 6 bassins de vie (Guingamp, Paimpol, Callac, Bégard, Tréguier et Rostrenen),
- 1 107,6 km² et 66,32 habitants par km² (moyenne nationale : 105,47 habitants par km²),

Population

- 73 464 habitants en 2019,
- -0,22% par an d'évolution démographique de la population,
- 21% des habitants ont moins de 20 ans,
- 28% des habitants ont plus de 65 ans,
- 29 708 actifs,
- 1 300 étudiants sur les sites d'enseignements supérieurs de Guingamp,

Économie

- 26 441 emplois
- +0,05% d'évolution annuelle de l'emploi,
- 11% des emplois relèvent de l'industrie,
- 9% des emplois relèvent de l'agriculture,
- 5 024 établissements économiques,

0 2.5 5 km

Guingamp-Paimpol Agglomération : quelques singularités

Préalablement à la présentation des enjeux auxquels Guingamp Paimpol Agglomération devra répondre dans le cadre des nouvelle(s) dynamique(s) territoriale(s), il est primordial de rappeler les singularités et les forces sur lesquelles le territoire doit s'appuyer pour améliorer le quotidien de ses habitants et renforcer son attractivité.

Accessibilité aux services et équipements

- Un temps d'accès aux services du quotidien sur les bassins de vie de Guingamp, Paimpol et de Bégard qui s'inscrit dans le prolongement des tendances nationales. L'accessibilité demeure particulièrement fragile sur le bassin de vie de Callac (24 minutes).
- Un taux d'équipements sportifs et culturels de proximité relativement satisfaisant : 37 équipements sportifs et culturels de proximité pour 10 000 habitants sur l'agglomération pour 19,23 à l'échelle nationale ou 5,44 équipements intermédiaires pour 10 000 habitants contre 5,04 à l'échelle nationale.
- Un niveau d'équipement cinématographique particulièrement important.
- Une vitalité associative particulière forte qui se traduit par l'organisation régulière d'évènement de convivialité sur le territoire communautaire dans son ensemble.

Éducation et emploi

- Une réussite éducative particulièrement forte comme en attestent notamment la part des titulaires du baccalauréat (+1,5 point par rapport à la moyenne nationale) et une part des 20 – 29 ans ayant au moins le bac comme diplôme.
- Une offre de formation supérieure et professionnalisante développée dans la ville centre de Guingamp
- Une capacité du territoire à insérer les jeunes dans le domaine professionnel particulièrement fort (+2,3 points) et qui tend à progresser (-1,3 points entre 2013 et 2018).
- Un taux de chômage des jeunes qui reste relativement contenu.
- Une adéquation forte entre les emplois disponibles sur le territoire et les emplois recherchés par les habitants.
- Un équilibre vie privée et professionnel relativement fort, grâce notamment à un marché de l'emploi de proximité dynamique.

Tourisme

- Une notoriété touristique particulièrement forte et qui peut se traduire notamment par une forte pression sur certaines communes du littoral,
- Une attractivité forte du territoire.

Environnement

- Un maillage d'équipements et d'acteurs d'éducation et de sensibilisation à l'environnement (maisons nature) relativement fort.
- Un accès à la nature et à des espaces naturels préservés, relativement importante.
- Un environnement naturel relativement protégé. Et une qualité environnementale reconnue

À l'inverse, Guingamp Paimpol Agglomération et ses différents bassins de vie présentent les fragilités suivantes :

Population

- Un difficile renouvellement générationnel sur le territoire et une difficulté accrue du territoire à attirer et retenir sa jeunesse,
- Une forte homogénéité sociale de la population et une mixité sociale relativement fragile sur le territoire,
- Un marché de l'emploi qui se traduit par une fragilité socio-économique de la population communautaire (niveau de chômage, stabilité de l'emploi, niveau de rémunération...),
- Un niveau de chômage qui demeure relativement élevé malgré une amélioration récente de la situation,

Accessibilité aux services et équipements

- Un faible maillage de service du quotidien sur le bassin de vie de Callac notamment. Une partie des communes ne disposent en effet plus de commerces de proximité et d'espace de convivialité permettant de répondre aux besoins de la population,
- Un difficile renouvellement de l'offre de santé sur l'ensemble du territoire communautaire,
- Un faible renouvellement de l'offre d'accueil petite-enfance / enfance notamment d'assistante maternelle qui se traduit par des difficultés accrues à trouver des solutions de garde sur certaines parties du territoire et un allongement des listes d'attentes dans les équipements communautaires,
- Une faiblesse de l'offre de service et d'équipement à destination des jeunes actifs et des étudiants notamment,
- Des équipements culturels et de loisirs développés, mais en manque de reconnaissance et de visibilité auprès de la population communautaire dans son ensemble,
- Une forte dépendance du territoire à la voiture qui se traduit par un éloignement accru des services,

Vitalité locale

- Un tissu associatif riche, mais fragiliser par un faible renouvellement des bénévoles et par le contexte sanitaire lié à la crise de la Covid-19,
- Un isolement accru d'une partie de la population communautaire et notamment des personnes âgées,

Économie et emploi

- Une faible diversité des emplois disponibles sur le territoire qui se traduit notamment par un déficit d'attractivité de l'agglomération auprès des profils de cadres et de professions intermédiaires et par d'importantes migrations pendulaires (trajet domicile / travail) vers les bassins d'emploi environnant (Lannion et Saint-Brieuc principalement).
- Une dynamique de création d'entreprise à l'échelle de l'agglomération qui ne permet pas de diversifier le tissu économique et de consolider le marché de l'emploi.
- Malgré des tensions accrues sur le marché de l'emploi et des difficultés de recrutement, une part de la population demeure éloignée de l'emploi et peine à s'insérer professionnellement.

Les défis à relever pour demain et les résultats attendus

Au regard des dynamiques en cours sur l'agglomération de Guingamp Paimpol et sur chacun de ses bassins de vie et des indicateurs de qualité de vie présenté par le territoire, Guingamp Paimpol Agglomération devra répondre à l'horizon 2030 aux défis suivants en matière de qualité de vie :

Renforcer la visibilité des actions et équipements du territoire

- Affirmer un positionnement pour le territoire et cultiver ses singularités (communiquer sur les atouts du territoire),
- Donner de la visibilité et renforcer l'offre de loisirs, sport, culturelle et le tissu associatif

Renforcer l'accès aux équipements du quotidien

- Compléter l'offre d'accueil petite-enfance / enfance sur le territoire,
- Soutenir le renouvellement de l'offre d'assistantes maternelles,
- Renforcer l'offre de loisirs à destination des jeunes et des étudiants,
- Développer des équipements et des projets à destination des jeunes et adolescents,
- Garantir l'offre de soin,

Consolider les relations sociales et la vie citoyenne

- Améliorer l'accueil des nouveaux habitants,
- Consolider le tissu associatif et accompagner le renouvellement du bénévolat,
- Développer de l'animation et des événements ainsi que des lieux de convivialité pour faciliter les rencontres,
- Renforcer l'offre de loisirs à destination des jeunes et des étudiants,

Renforcer l'offre de mobilité

- Renforcer l'offre de mobilité collective,
- Renforcer l'offre de mobilité douce,

Compléter le parcours résidentiel

- Diversifier l'offre de logement locatif et social,
- Diversifier le parc de logement,

Favoriser l'insertion professionnelle, la stabilité de l'emploi

- Agir en faveur d'une économie répondant aux besoins de la population,
- Diversifier et corréliser le tissu économique et les emplois,
- Faciliter l'insertion professionnelle et notamment celles des jeunes du territoire,

L'ensemble des défis présentés ci-dessus ne relève pas nécessairement du champ d'intervention de la commission Nouvelle(s) Dynamique(s) Territoriale(s).

Les indicateurs de suivi de la feuille de route :

Afin d'assurer le suivi de sa stratégie de développement territoriale et de porter un regard sur les effets de son action, la commission Nouvelle(s) Dynamique(s) Territoriale(s) assurera un suivi des indicateurs suivants :

Indicateur	Bassin de vie de Guingamp	Bassin de vie de Paimpol	Bassin de vie de Bégard	Bassin de vie de Callac	France
Renforcer l'accès aux équipements du quotidien					
Part de la population ayant accès aux équipements du quotidien en moins de 15 minutes	91%	97%	92%	61%	95%
Part de la population ayant accès aux équipements intermédiaires en moins de 15 minutes	95%	98%	93%	64%	94%
Capacité d'accueil en petite enfance	-	-	-	-	-
Garantir l'offre de soin					
Accessibilité potentielle aux médecins généralistes (consultations)	3,2	3,9	3,2	2,8	3,9
Densité de médecins généralistes libéraux pour 100 000 habitants	56,7	95,5	87	52,3	90,4

**Au regard des disparités existantes entre les différents bassins de vie du territoire, il apparaît nécessaire d'assurer un suivi de ces indicateurs à cette échelle territoriale et non pas à l'échelle de l'agglomération dans son ensemble.*

Indicateur	Guingamp Paimpol Agglomération	France
Consolider les relations sociales et la vie citoyenne		
Nombre d'association pour 1000 habitants	17,4%	18,8%
Nombre de manifestation organisée sur le territoire		
Nombre d'actions en faveur de l'accueil des nouveaux habitants		

Indicateur	Guingamp Paimpol Agglomération	France
Renforcer l'offre de mobilité		
Evolution de la part modale des mobilités douces	- 0,6 points	+ 0,2 points
Evolution de la part modale des mobilités collectives	+ 0,3 points	+ 0,4 points
Compléter le parcours résidentiel		
Niveau de tension existant sur le parc de logement	-	-
Offre de logement à destination des étudiants	-	-
Améliorer l'offre d'accueil des entreprises et accompagner leur développement en favorisant l'emploi et l'entrepreneuriat local		
Taux de création d'entreprises	11%	16,3%
Taux de survie à 5 ans des entreprises	74%	61%
Nombre d'entreprises innovantes	-	-
Nombre d'entreprises impliquées dans les démarches de transition	-	-
Favoriser l'insertion professionnelle (stabilité de l'emploi, insertion des jeunes, chômage et inadéquation de l'emploi)		
Taux de chômage des jeunes (15 – 24 ans)	26,5%	27,2%
Taux de chômage	12,9%	13,3%
Inadéquation de l'emploi	18%	
Nombre de personnes en formation professionnelle	-	-

Certains des critères présentés ci-dessus devront faire l'objet d'un développement et défini en étroite collaboration avec les acteurs du territoire.

L'articulation entre les différents acteurs du territoire :

Les travaux engagés par la commission Nouvelle(s) Dynamique(s) Territoriale(s) dans le cadre de l'élaboration de sa feuille de route ont été l'occasion de s'interroger sur le rôle respectif des différents acteurs intervenant sur l'agglomération. En effet afin de renforcer l'attractivité du territoire et d'améliorer le quotidien des habitants de l'agglomération, la commission Nouvelle(s) Dynamique(s) Territoriale(s) s'attachera à renforcer le dialogue entre les différents acteurs et favorisera l'émergence d'actions partenariales.

Guingamp Paimpol Agglomération

En cohérence avec les missions réalisées au quotidien par les services, Guingamp Paimpol Agglomération s'attachera à :

- Compléter l'offre d'équipements du quotidien et de niveau intermédiaire,
- Impulser des nouveaux projets notamment autour de la communication et de la promotion,
- Mettre en réseau les acteurs et favoriser l'émergence de projet à l'effet des bassins de vie et des communes.

Commune(s)

Garantes de la proximité, les communes ont vocation dans le cadre des nouvelle(s) dynamique(s) territoriale(s) à assurer les missions suivantes :

- Animer la vie locale et œuvrer en faveur du vivre ensemble,
- Conforter la vitalité associative,
- Renouveler et conforter l'accueil des nouveaux habitants,

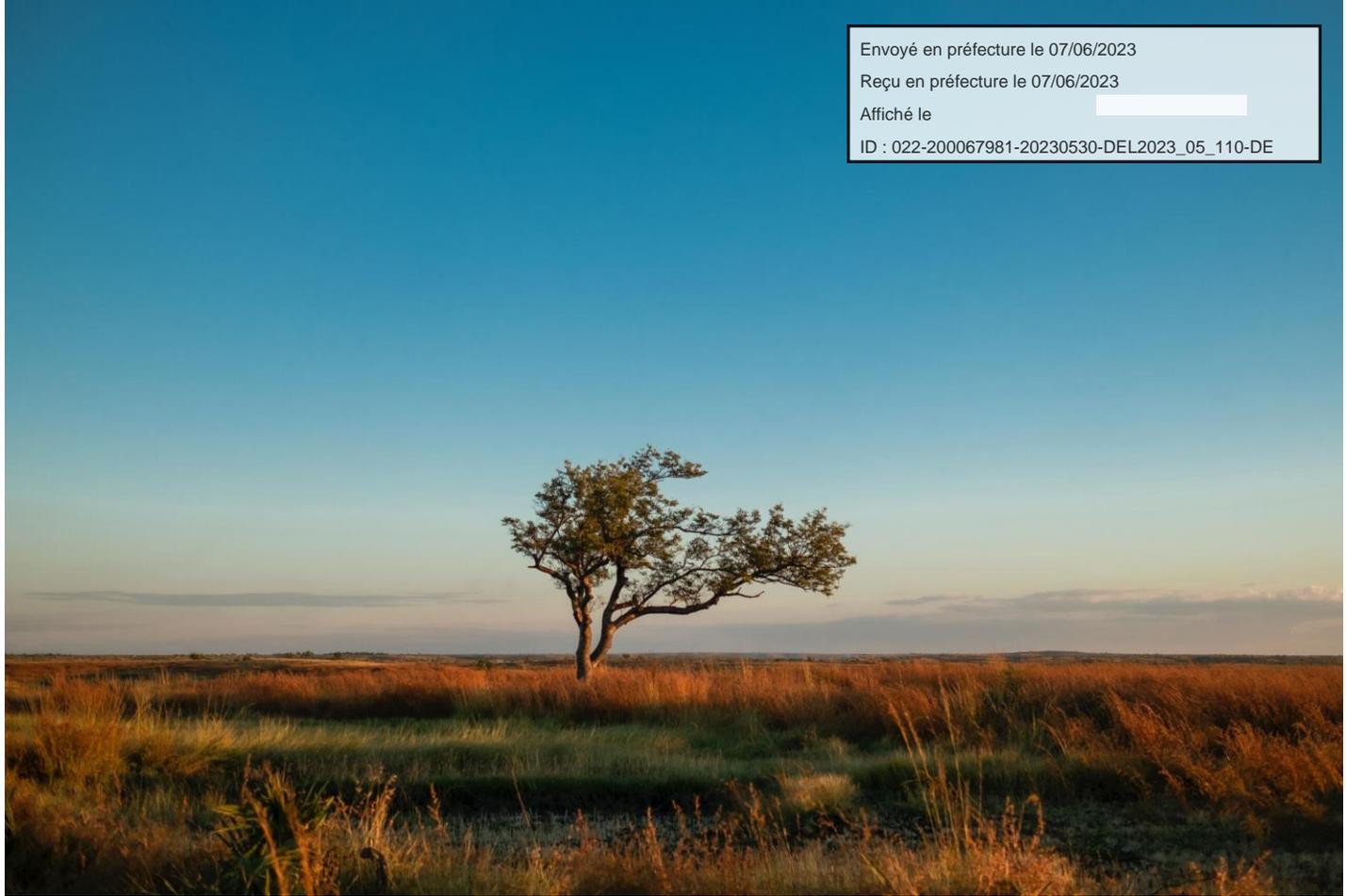
L'agglomération viendra appuyer et aider les communes dans la mise en œuvre des différentes actions relevant de leur compétence. Ainsi à titre d'exemple dans le cadre de l'accueil des nouveaux habitants chacune des communes pourra disposer d'outils de communication développés conjointement avec l'office de tourisme communautaire.

Partenaire(s)

L'ensemble des projets concourant à l'attractivité et à la vitalité du territoire ne relève pas de l'action de la puissance publique. En effet certains enjeux identifiés par la commission Nouvelle(s) Dynamique(s) Territoriale(s) relèvent davantage de l'action de ses partenaires et notamment les acteurs associatifs. À ce titre, Guingamp Paimpol Agglomération :

- Soutiendra l'émergence de projets nouveaux et innovants,
- Portera une attention particulière sur les projets développés par ses partenaires.

Dans les prochaines pages, seuls les projets relevant de la compétence de la commission Nouvelle(s) dynamique(s) territoriale(s) feront l'objet d'un développement. Au regard des enjeux identifiés dans le cadre de la présente feuille de route, les services s'attacheront néanmoins à développer une plus grande transversalité entre les projets et à développer des coopérations nouvelles avec les autres commissions thématiques de Guingamp Paimpol Agglomération.



Nouvelle(s) dynamique(s) territoriale(s) : déclinaison stratégique et opérationnelle

Notre stratégie d'intervention pour les 8 prochaines années :

Les partis pris retenus lors de l'élaboration de la stratégie :

En amont du développement de la feuille de route déployée par la commission Nouvelle(s) Dynamique(s) Territoriale(s) à l'horizon 2030, il apparaît nécessaire de rappeler les partis pris qui ont guidé nos travaux et réflexions :

- **Une stratégie au service des habitants** : Si l'une des ambitions de Guingamp Paimpol Agglomération est aujourd'hui de conforter son attractivité auprès des jeunes actifs notamment et d'accompagner le renouvellement générationnel, la commission n'a pas souhaité porter uniquement son attention sur le profil des habitants qui font défaut sur le territoire. À ce titre, une attention particulière a été portée sur les forces vives en présence et sur les besoins de la population résidente. La feuille de route de la commission Nouvelle(s) Dynamique(s) Territoriale(s) s'attache à l'inverse à améliorer le quotidien de ses habitants et le cadre de vie.
- **Une stratégie qui conforte l'identité rurale du territoire** : La stratégie de nouvelles dynamiques territoriales vise à rappeler l'identité rurale du territoire communautaire. À ce titre, à travers son action Guingamp Paimpol Agglomération et les communes s'attacheront à conserver cette identité en développant des services adaptés aux réalités du territoire, à son dimensionnement et à ses capacités.
- **Une stratégie qui met en valeur la richesse et la diversité du territoire** : Le territoire de Guingamp Paimpol Agglomération est riche de sa diversité. À ce titre, l'action déployée par les services de GPA pourra être différenciée selon les bassins de vie afin de coller au plus près aux besoins de la population.

Les conditions de réussite de la feuille de route des Nouvelle(s) Dynamique(s) Territoriale(s) :

D'autre part, l'étape de diagnostic et de concertation avec les différentes parties prenantes a permis de faire émerger deux conditions fortes qui participeront à la réussite de la démarche engagée par la commission Nouvelle(s) Dynamique(s) Territoriale(s) et au renforcement de l'attractivité du territoire communautaire dans son ensemble :

- **Mettre en récit le territoire** : Comme a pu le souligner le portrait de territoire et notamment les indicateurs de qualité de vie, Guingamp Paimpol Agglomération dispose de nombreux atouts à faire valoir pour conforter son attractivité. Ces derniers demeurent néanmoins relativement méconnus, tant des habitants que des personnes extérieures.

Cette méconnaissance du territoire dans son ensemble (son histoire, ses racines...) et de la diversité des offres qu'il a à offrir appelle aujourd'hui la Communauté d'Agglomération à mettre en récit le territoire en valorisant ce qui le caractérise et en affirmant son positionnement de territoire de proximité, de convivialité et d'accueil.

- **Mettre en mouvement** : En parallèle de la formalisation d'un nouveau récit de territoire, il apparaît nécessaire d'embarquer autour du projet de l'agglomération l'ensemble des acteurs du territoire. Cette mise en mouvement se traduira par le développement de démarches de médiation avec l'ensemble des parties prenantes et par la co-construction de certaines actions.

De manière complémentaire, la réussite de la démarche tiendra également à la capacité de la commission Nouvelle(s) Dynamique(s) Territoriale(s) de se réinterroger régulièrement sur les besoins et les aspirations de la population en matière de service, d'équipement et d'actions favorisant le vivre ensemble. À ce titre, la présente feuille de route a vocation à être réinterrogée régulièrement et à faire l'objet de discussion annuelle.

Au regard des défis auxquels Guingamp Paimpol Agglomération devra répondre dans les prochaines années, la stratégie esquissée par la commission Nouvelle(s) Dynamique(s) Territoriale(s) s'articule autour de deux axes complémentaires :

Développer un parcours d'accueil et d'accompagnement au quotidien

Afin d'améliorer la qualité de vie offerte par Guingamp Paimpol Agglomération, le territoire communautaire s'attachera à repenser et compléter le parcours de ses habitants au quotidien et à améliorer les conditions d'accueil des nouveaux habitants.

Il s'agit notamment pour le territoire de développer des services facilitant le quotidien de chacun :

- Offre d'accueil de petite-enfance et enfance jeunesse,
- Offre de santé,
- Offre de formation et d'emploi,
- Commerce de proximité,
- Solution de mobilité,
- Offre de logement,

Favoriser le développement de lien social et l'épanouissement

Accentué par la crise sanitaire, la cohésion sociale et le vivre ensemble demeurent aujourd'hui relativement fragiles. Le tissu associatif éprouve au quotidien des difficultés accrues à renouveler leurs bénévoles et une partie des habitants s'isolent progressivement. À travers son action, Guingamp Paimpol Agglomération s'attachera à :

- faire vivre cet esprit de convivialité et à maintenir une animation forte du territoire.
- Accompagner les habitants dans leur parcours de vie en les informant et les orientant au quotidien,

Cœuvrer en faveur du vivre ensemble, c'est aussi porter une attention au quotidien au public les plus fragile et agir en faveur de l'insertion et de l'épanouissement de chacun. À ce titre, Guingamp Paimpol Agglomération s'attachera à :

- Rompre l'isolement,
- Lever les freins à l'accès à l'emploi et à la formation,
- Faciliter l'accès aux droits, à l'éducation et à la culture.

Maintenir et développer les services de première nécessité pour les habitants :

Si le territoire communautaire dispose d'un maillage de services et d'équipements particulièrement et satisfaisant, ce dernier nécessite d'être complété afin de permettre à l'ensemble des habitants de disposer d'un accès équitable aux services du quotidien.

Accueillir et intégrer les nouveaux habitants :

Afin de répondre au besoin primaire tant de ces habitants que des futurs habitants, Guingamp Paimpol Agglomération s'attachera à compléter le parcours résidentiel existant en :

- diversifiant l'offre de logement existante,
- développant une offre de logement à destination des jeunes et des saisonniers.

Favoriser un ancrage, attachement social :

En parallèle du développement de nouveaux services et équipements, Guingamp Paimpol Agglomération s'attachera à redéfinir avec l'ensemble des communes et de ses partenaires le parcours d'accueil des « nouveaux » habitants. Il s'agira notamment de :

- mieux orienter au quotidien vers le maillage de services existants et de les inciter
- Inciter les habitants à s'approprier le territoire dans sa diversité.

Favoriser l'insertion professionnelle et notamment celle des jeunes du territoire

Le développement d'un cadre de vie de qualité se traduit également pour Guingamp Paimpol Agglomération par une attention particulière du territoire vis-à-vis des publics les plus fragiles.

Animer le territoire et susciter des rencontres :

Améliorer la qualité des différents bassins de vie de Guingamp Paimpol Agglomération s'est également faire de la convivialité un marqueur du territoire et de favoriser les rencontres entre les habitants dans le cadre d'événements sportifs ou culturels.

Ainsi la stratégie développée par la commission Nouvelle(s) Dynamique(s) Territoriale(s) s'attachera autant à conforter et compléter le maillage d'équipement et de service qu'à renouveler avec ses partenaires l'animation territoriale et en œuvrant en faveur du vivre ensemble.

Développer un parcours d'accueil et d'accompagnement au quotidien

Axe n°1 : Maintenir et développer les services de première nécessité pour les habitants

Si le territoire communautaire dispose d'un maillage de services et d'équipements particulièrement et satisfaisant, ce dernier nécessite d'être complété afin de permettre à l'ensemble des habitants de disposer d'un accès équitable aux services du quotidien.

Une attention particulière sera portée sur les services et équipements à destination des jeunes du territoire (de 0 à 24 ans).

Actions envisagées :

Commerce de proximité

- Elaborer une stratégie globale de développement et d'aménagement commercial,
- Prolonger le dispositif PASS Commerce et artisanat avec la Région,
- Favoriser le développement des circuits courts,
- Favoriser le développement du commerce itinérant et ambulancier,
- Soutenir les animations commerciales de centralité.

Enfance / jeunesse

- Créer des tiers lieux et des espaces ressources pour les jeunes,
- Accompagner la rénovation des ALSH,
- Renforcer l'offre d'accueil en crèche,
- Renforcer l'offre de multi-accueil,

Culture / Culture bretonne / patrimoine

- Créer une offre culturelle sur l'ensemble du territoire,
- Produire et financer une programmation culturelle itinérante,
- Accompagner la création d'un restaurant universitaire en centre-ville de Guingamp,
- Dynamiser et valoriser la vie étudiante sur le territoire,

De manière complémentaire, la stratégie de développement territorial esquissée par la commission Nouvelle(s) Dynamique(s) Territoriale(s) appelle à développer et mettre en œuvre des projets ne relevant pas de ses compétences :

Mobilité

- Développer une offre de mobilité collective adaptée aux besoins des étudiants,
- Amplifier l'offre de location de vélos électriques,
- Développer le réseau de piste cyclable,
- Proposer une offre de location de voiture sans permis,
- Développer une offre de transports solidaires vers les services et les équipements,

Santé

- Créer un pôle d'accueil et d'accompagnement des professionnels de santé,
- Organiser un service de mobilité opérationnel,

Les enjeux associés :

- Renforcer l'offre de loisirs à destination des jeunes et étudiants,
- Compléter l'offre d'accueil, petite-enfance, enfance et soutenir le renouvellement de l'offre d'assistantes maternelles,
- Développer des équipements et des projets à destination des jeunes et adolescents,
- Diversifier le parc de logement,
- Compléter l'offre de logement locatif et social.

Axe n°2 : Accueillir et intégrer les nouveaux habitants

Afin de répondre au besoin primaire tant de ces habitants que des futurs habitants, Guingamp Paimpol Agglomération s'attachera à compléter le parcours résidentiel existant en :

- diversifiant l'offre de logement existante,
- développant une offre de logement à destination des jeunes et des saisonniers.

Les enjeux associés :

- Renforcer l'offre de loisirs à destination des jeunes et étudiants,
- Compléter l'offre d'accueil, petite-enfance, enfance et soutenir le renouvellement de l'offre d'assistantes maternelles,
- Développer des équipements et des projets à destination des jeunes et adolescents,
- Diversifier le parc de logement,
- Compléter l'offre de logement locatif et social.

Actions envisagées :

Les différentes actions intégrant cet axe stratégique ne relèvent pas du champ d'intervention de la commission Nouvelle(s) Dynamique(s) Territoriale(s) et portent prioritairement sur les travaux de la commission Aménagement et revitalisation des territoires.

Logements

- Créer des foyers des jeunes travailleurs,
- Développer une offre de logements saisonniers,
- Développer le dispositif un emploi / un logement,
- Développer une offre de logement à loyer modéré à destination des jeunes actifs,
- Soutenir les habitants / actifs dans leur recherche de logement,

La mise en œuvre de ces différentes actions constitue un facteur de réussite de la feuille de route.

Favoriser le développement de lien social et l'épanouissement

Axe n°3 : Favoriser un ancrage, un attachement social

En parallèle du développement de nouveaux services et équipements, Guingamp Paimpol Agglomération s'attachera à redéfinir avec l'ensemble des communes et de ses partenaires le parcours d'accueil des « nouveaux » habitants. Il s'agira notamment de :

- mieux orienter au quotidien vers le maillage de services existants et de les inciter.
- Inciter les habitants à s'approprier le territoire dans sa diversité.

Actions envisagées :

Développement touristique

- Développer une stratégie autour du tourisme de proximité et de découverte de son territoire (j'habite en vacance),

Identité

- Développer des supports de communication / informations sur les services à la population existants,
- Créer un guide d'accueil à destination des nouveaux habitants,
- Intégrer sur les sites de Guingamp Paimpol Agglomération et de l'Office de tourisme des informations sur les équipements et les associations du territoire,
- Proposer une aide à la communication à destination des associations,

Vie associative et conseil de développement

- Développer des maisons des habitants (guichet d'accueil et d'accompagnement des habitants),
- Collecter les mémoires locales du territoire,

Axe n°4 : Faciliter l'insertion professionnelle et notamment celle des jeunes du territoire

Le développement d'un cadre de vie de qualité se traduit également pour Guingamp Paimpol Agglomération par une attention particulière du territoire vis-à-vis des publics les plus fragiles.

Les enjeux associés :

- Affirmer un positionnement pour le territoire et cultiver ses singularités,

Les enjeux associés :

- Agir en faveur d'une économie répondant aux besoins de la population,
- Diversifier et corriger le tissu économique et les emplois,
- Faciliter l'insertion professionnelle et notamment celles des jeunes du territoire,

Actions envisagées :**Développement économique**

- Renforcer l'animation économique pour créer du lien entre entreprises et acteurs du développement,
- Développer des réseaux d'entreprises,
- Développer une politique d'accueil des nouveaux salariés et des leurs conjoints,
- Développer une offre d'accueil et d'accompagnement favorisant une économie locale, collaborative, sociale et solidaire.

Emploi

- Encourager les initiatives de valorisation des emplois, métiers et formations,
- Développer une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territorialisées,
- Agir pour lever les freins à l'emploi,
- Développer le nombre d'entreprises inclusives pour l'emploi,
- Développer les dispositifs d'insertion par l'activité économiques des personnes les plus éloignées de l'emploi,

Ces différentes actions et projets viendront s'articuler avec le schéma de développement économique élaboré par Guingamp Paimpol Agglomération. À titre de rappel, les axes retenus lors de son élaboration étaient les suivants :

- Renforcer l'attractivité globale du territoire,
- Consolider et développer la sphère productive, particulièrement l'agroalimentaire et l'agriculture,
- Promouvoir l'émergence de nouvelles filières et renforcer des secteurs d'activité en devenir,
- Soutenir le développement économique endogène local,
- S'adapter aux nouveaux usages et comportements, liés notamment au numérique,
- Apporter une contribution aux politiques locales de l'emploi et de l'insertion,

Axe n°5 : Animer le territoire et susciter des rencontres

Améliorer la qualité des différents bassins de vie de Guingamp Paimpol Agglomération s'est également faire de la convivialité un marqueur du territoire et de favoriser les rencontres entre les habitants dans le cadre d'évènements sportifs ou culturels.

Les enjeux associés :

- Améliorer l'accueil des nouveaux habitants,
- Consolider le tissu associatif,
- Donner de la visibilité à l'offre de loisirs (culture, sport et tissu associatif),
- Développer l'animation et des évènements ainsi que des lieux de convivialité pour faciliter les rencontres,

Actions envisagées :**Développement économique**

- Organiser un rendez-vous annuel des nouvelles entreprises,
- Développer un outil d'accueil des nouveaux salariés,
- Créer un réseau d'ambassadeur du territoire et de parrain des nouveaux habitants,

Identité / culture / culture bretonne / patrimoine

- Étendre le pass culturel et engager une campagne de communication,
- Renforcer la politique d'EAC,
- Organiser des journées d'accueil des nouveaux habitants,

Actions envisagées :

Vie associative et conseil de développement

- Créer un chèque d'adhésion aux associations à destination des jeunes,
- Proposer des formations (guichet unique du spectacle occasionnel),
- Accompagner les associations étudiantes dans le développement de projet (culture, sport...),
- Organiser des rencontres associatives, et des forums des associations à l'échelle des bassins de vie,
- Mailler le territoire d'espace de vie sociale ou de centre socioculturel,
- Favoriser le développement de tiers lieux (bar associatif par exemple) dans les communes,
- Développer des journées citoyennes,

Animation du territoire par le sport et les loisirs

- Soutenir financièrement la création de manifestations,
- Créer un « pass » évènement à destination des jeunes et des nouveaux habitants,

Notre promesse et les valeurs que nous portons collectivement :

Au-delà de la définition d'une feuille de route pour la commission Nouvelle(s) Dynamique(s) Territoriale(s), les différents temps de concertation ont été l'occasion d'identifier des valeurs partagés par l'ensemble des membres de la commission et par les acteurs du territoire et de formuler une promesse à destination des habitants actuels comme des futurs résidents. Cette promesse est une forme d'engagement pour la communauté d'agglomération et une ligne directrice pour les travaux futurs de la commission.

Un projet ancré dans l'histoire du territoire :

Les nouvelles dynamiques territoriales ne doivent pas faire abstraction du passé et des traditions qui caractérisent le territoire. L'agglomération de Guingamp Paimpol Agglomération a aujourd'hui la capacité à proposer **une âme, des histoires et des traditions singulières.**

La tradition traduit également l'attachement des habitants à leur territoire.

Une certaine douceur de vivre :

Dans un second groupe de valeur, les élus ont souhaité souligner la douceur de vivre sur le territoire. Douceur qui s'exprime tant dans **la simplicité des relations humaines, leur authenticité ou la proximité des citoyens** avec les administrations et les élus.

Il s'agit également d'un territoire qui porte dans son ADN, à **un autre rythme de vie, plus apaisé.** Guingamp Paimpol Agglomération s'inscrit à ce titre en opposition au modèle métropolitain.

Un esprit d'ouverture :

Capitalisant sur les marqueurs identitaires de la Région Bretagne, l'agglomération de Guingamp Paimpol Agglomération réaffirme **ses valeurs d'accueil et son esprit d'ouverture** (un accueil sans discrimination).

Au-delà de la qualité de son accueil, le territoire s'appuie sur ses valeurs de générosité et de solidarité. En effet à travers son action, le territoire **agit au quotidien en faveur de l'épanouissement de ses habitants.**

Une volonté d'être créatif et audacieux :

Enfin, dans une dimension plus prospective, la réussite du territoire et sa capacité à renforcer son attractivité et sa qualité de vie, l'agglomération de Guingamp Paimpol devra **faire preuve de créativité** et dans une certaine mesure preuve des risques.

Les valeurs

Tradition

Simplicité

Proximité

Tranquillité

Convivialité

Générosité

Solidarité

Équité

Audace

Créativité

À titre d'information, si les groupes de travail ont choisi des valeurs communes, le sens qui pouvait en donner pouvait différer fortement.

Dans le prolongement de l'expression des valeurs portées par le territoire, les membres du bureau communautaire ont été invités à reformuler la promesse esquissée par la commission « Nouvelles dynamiques territoriales » et par le comité de direction : un territoire 100% accueillant et un territoire naturellement accueillant.

Avant d'évoquer les différentes propositions de promesses formulées par les différents groupes de travail, il semble nécessaire de s'arrêter sur les termes qui ont pu faire débat :

100%, un engagement fort :

La notion de 100%, qui traduit **un engagement relativement fort** pour l'agglomération. Elle appelle aujourd'hui à s'interroger sur **sa capacité à le tenir** sur le long terme et à répondre aux exigences de tous.

L'accueil, une notion excluante :

Pour une partie des agents et des élus, le vocable d'accueil semble exclure de la promesse faite par le territoire les habitants de l'agglomération. En effet, la stratégie des nouvelles dynamiques territoriales ne doit pas uniquement s'attacher à renforcer l'attractivité du territoire, mais **doit contribuer au quotidien à l'amélioration de la qualité de vie** de ses habitants.

La notion d'accueil a également ouvert des interrogations quant à la passivité de la démarche (répondre aux exigences des habitants). Venir vivre sur **le territoire doit en effet résulter d'une démarche proactive.**

La notion d'ouverture :

La notion d'ouverture est préférée par une partie des participants à celle d'accueil. En effet cette dernière souligne davantage la volonté du territoire à **accueillir l'ensemble des habitants sans discrimination** (jeunes et moins jeunes, étrangers...).

Un territoire naturel :

La promesse formulée par l'agglomération doit être en mesure de souligner **la qualité de l'environnement** proposé par le territoire et **le caractère naturel** (simple) de ses relations humaines.

Les propositions

Une terre de 1000 vies

Un territoire par nature ouvert

Un territoire d'audace

Un territoire 100% accueillant

Un territoire naturellement ouvert

Un territoire attractif et accueillant

